

Département du Var

VILLE DE SAINT-CYR-SUR-MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT-CYR-SUR-MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2019 -07 - 03

Séance du 2 juillet 2019

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 26

Représentés : 4

Absents excusés : 3

L'an deux mille dix-neuf, le deux juillet,
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-CYR-SUR-MER
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la
présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire
Adjoints : Mesdames GOHARD, GUIROU, SAMAT, VANPEE,
Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT, JOANNON

Conseillers Municipaux : Mesdames AIELLO, BERTOIA,
GIACALONE, LEITE, MANFREDI, MOTUS-JAQUIER, ORSINI,
TOCHE SOULÉ, TROGNO, Messieurs, BUONCRISTIANI,
GIULIANO, GUEGUEN, LUCIANO, OLIVIER, ROCHE, SAOUT,
VALENTIN.

PLAGE DES LECQUES

**RAPPORTS ANNUELS
DES SOUS-TRAITANTS
DES LOTS DE PLAGE**

EXERCICE 2018

Etaient représentés :

Conseillers Municipaux : Mesdames Amandine CIDALE
(procuration à Monsieur le Maire), Elisabeth LALESART
(procuration à Stéphanie LEITE), Messieurs Jean-Pierre LE VAN
DA (procuration à Monsieur Louis FERRARA, Alain
PATOILLARD (procuration à Monsieur Dominique OLIVIER).

Etaient absents excusés :

Conseillers Municipaux : Mesdames Marie-Claire PELOT-
PAPPALARDO, Isabelle VIDAL et Monsieur Jean-Luc BERNARD

<<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO,
Secrétaire de séance.

En application de l'article R.2124-31 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et de l'article 21 des sous-traités d'exploitation « Chaque année et ce avant le 31 mai, le sous-traitant adressera au concessionnaire un rapport qui comporte notamment les comptes financiers tant en investissement qu'en fonctionnement afférent au sous-traité, ainsi qu'une analyse du fonctionnement de ce sous-traité, en particulier au regard de l'accueil du public et de la préservation du domaine ».

L'objectif de ces rapports est de permettre à la collectivité concédante d'apprécier la bonne exécution des huit délégations de service public de bains de mer.

Monsieur le Maire soumet donc les principaux éléments relevés dans ces huit rapports annuels.

Le chiffre d'affaires global des 8 lots est de 3 711 365 € soit une augmentation de 12,4 %. Pour rappel, en 2017, il était de 3 302 000 €.

<i>Sous -traitant</i>	Chiffres d'affaires
Lot 1 : SARL ACAPULCO	332 607 €
Lot 2 : SARL SPORTING PLAGE	700 894 €
Lot 3 : SARL MACLOCA	455 203 €
Lot 4 : SAS SOSERIC	499 960 €
Lot 5 : SARL PERFUMO	441 323 €
Lot 6 : SARL FAMILY BAINS	410 540 €
Lot 7 : SARL MGPL	457 246 €
Lot 8 : SARL GICO	413 592 €

La mise en place d'une procédure de contrôle des sous-traitants en 2016 (suivant une grille validée en séance du conseil municipal du 5 juillet 2016) a contribué à renforcer le suivi du respect des obligations des sous-traitants.

Vu la consultation de la Commission Consultative des Services Publics Locaux réunie le 20 juin 2019,

Le Conseil Municipal prend acte :

- 1) des rapports annuels 2018 des délégataires titulaires des sous-traités d'exploitation des lots de plage ;
- 2) de leur mise à disposition auprès du public en mairie dans les quinze jours qui suivent leur présentation à l'Assemblée. Le public sera avisé de cette mise à disposition par voie d'affiche apposée en mairie, aux lieux habituels d'affichage pendant au moins un mois.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

Signature électronique

Philippe BARTHELEMY